



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le classement de l'église du Valentin à Lausanne est à l'enquête publique**

**Le Département des infrastructures soumet à l'enquête publique le projet de classement de l'église catholique du Valentin à Lausanne. Ce projet résulte d'un souhait de la paroisse Notre-Dame du Valentin de voir mis sous protection l'ensemble formé par l'église et la cure. Il a rencontré l'approbation de la Municipalité de Lausanne et est justifié par l'intérêt historique et architectural des immeubles concernés.**

L'église fut édifée entre 1832 et 1835 par l'architecte Henri Perregaux. Cette imposante construction, de type basilical, est la première (et fut longtemps la plus grande) église catholique construite sur territoire vaudois après la Réforme. Perregaux la qualifiait lui-même de " somptueuse [?] dans le style romain, à trois nefs séparées par des colonnes d'ordre ionique, surmontées d'arcades qui supportent l'exhaussement de la nef centrale ".

La cure actuelle, édifée en 1887 par Donato Brazzola, remplace la cure précédente, sise au même emplacement. Selon les lois en vigueur, l'église d'origine ne comportait pas de clocher. Celui-ci ne lui fut adjoint, ainsi qu'un péristyle et un monumental escalier d'accès, qu'en 1932-1933 par l'architecte Fernand Dumas. Une année plus tard, Gino Severini était chargé d'orne l'abside d'une grande fresque représentant la Vierge Marie.

La construction de l'église fut précédée d'événements mouvementés. En effet, quasiment réduite à néant après l'interdiction de son culte, la communauté catholique de Lausanne ne retrouva une existence qu'avec l'afflux des réfugiés français fuyant la Révolution. Interdit à la Réforme, le culte catholique connut quelques célébrations à Lausanne, sous forme privée, au XVIIIe siècle mais ne fut explicitement autorisé à nouveau dans le canton de Vaud qu'en 1810. A cette époque les messes étaient dites dans des immeubles d'habitation. Ce n'est qu'en 1814 que les catholiques furent autorisés à partager une église, celle de St-Etienne, avec les protestants. La cohabitation ne fut pas exempte de heurts et de difficultés, si bien que la paroisse,

forte de 700 personnes, fit l'acquisition en 1828 d'un terrain sis au Chemin Neuf, entre le Tunnel et l'Université, et commença la construction de sa propre église. Par malheur, des pluies torrentielles provoquèrent en 1831 un glissement de terrain et des dégâts si importants qu'il fallut démolir l'immeuble en construction. On se replia alors sur le terrain sis au Valentin où l'actuelle église est édifiée.

L'enquête publique est ouverte du 23 novembre au 22 décembre auprès de la Ville de Lausanne (Direction des travaux).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 novembre 2002

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

M. Eric Teysseire, conservateur des monuments historiques, 021 / 316 73 33